pendant la route par une foule affamée. Les secours ne parviennent pas à l'intérieur, car on est forcé de les distribuer en route.

Tragiques épisodes

Reggio, 4 janvier. — Les récits de délivrances miraculeuses, les épisodes effroyables se multiplient de minute en minute.

Une jeune fille, dans sa tentative désespérée pour fuir la mort, voulut dévaler par le balcon de sa maison, mais ses vêtements s'embarrassèrent dans les barreaux de fer; elle y resta suspendue pendant quatre jours, la tête en bas, après quoi elle tomba sur le sol et se tua.

Une autre femme était à demi ensevelie dans un monceau de débris qui recouvraient sa cuisine; ses blessures n'étaient pas graves, mais trois jours durant elle resta dans cette position sans être capable de faire le moindre mouvement. Son mari et ses enfants se trouvaient sous des décombres à l'étage supérieur; cette femme infortunée sentit comme des gouttes de pluie qui lui tombaient sur la tête, les bras, le tout très chaud d'abord, ensuite très froid. C'était le sang de son mari et de ses enfants.

La pauvre femme en devint folle, elle ne se rappelle plus son nom, tout ce qui lui revient à l'esprit ce sont ces terribles gouttes à température *décroissante qui lui avaient* permis de comprendre que des êtres chers, écrasés au-dessus d'elle, se mouraient par degrés.

LA FAMINE A REGGIO

Les survivants affamés se disputent les vivres

La distribution des bons pour les vivres a lieu au milieu d'une foule affamée qui se livre à de terribles brutalités dans l'espoir d'avoir un simple morceau de biscuit.

Les soldats ont saisi des bœufs, des chevaux, des ânes qu'ils conduisirent en troupeaux près de la mer. Là, ils tuèrent et dépecèrent les animaux avec leurs baïonnettes. Les *morceaux* sanglants furent distribués à la foule hurlante et insultant les soldats, qui la maintenaient à distance.

La chair des animaux était mangée crue, chaque morceau étant disputé par vingt personnes à la fois, semblables à des chiens enragés.

Des prisonniers évadés se livrent aux gendarmes dans l'espoir d'obtenir quelque nourriture.

A Reggio, il ne reste plus que les autorités, les soldats et les blessés non transportables.

Les marins doivent chaque nuit soutenir des combats contre les brigands, qui, semblables à des loups, s'approchent pour fouiller les ruines.

Quinze cents blessés occupent quatre cents wagons.

Beaucoup de paquebots sont obligés de refuser du monde, étant déjà bondés.

Alors on voit des barques pleines de malheureux poursuivre les bâtiments, se livrer à des luttes et souvent chavirer. Il y a ainsi d'innombrables noyés.

Comment on traite les pillards

Rome, 4 janvier. — Un survivant de Messine, réfugié à Palerme, dit avoir assisté à une scène inoubliable : il errait parmi les ruines, pour porter secours aux victimes, quand il aperçut quatre individus qui allaient au pas de course : *c'étaient trois marins russes* qui entraînaient un individu au visage convulsé et serrant un paquet dans les mains; un officier suivait le groupe qui, soudain, disparut derrière un mur.

Peu après, on entendit trois coups de revolver.

Le fugitif, craignant d'être pris pour un voleur, se hâta de prendre la fuite; mais il eut le temps d'apercevoir, derrière le mur, le cadavre du malfaiteur dont les marins russes avaient fait justice.

LE DEPUTÉ L. FULCI raconte la catastrophe

Son frère avait, dit-il, le pressentiment que Messine disparaîtrait engloutie dans un tremblement de terre

Les frères Fulci étaient tous deux représentants de la ville de Messine au Parlement.

Ludovico Fulci, le seul des deux qui ait survécu, raconte ainsi la catastrophe :

« Quand je fus réveillé par la secousse, j'essayai d'allumer ma chandelle; je m'aperçus avec terreur que la table de nuit avait disparu. Je voulus allumer alors la lampe *électrique, mais je ne* trouvai plus le mur! Je pus cependant gagner l'escalier et j'entendis mon domestique crier :

« — Vite! vite! monsieur, les femmes de chambre sont mortes! »

Je voulus aller réveiller mon frère, mais la chambre où il dormait s'était écroulée. Je compris alors toute la gravité du désastre.

Hélas! mon pauvre frère avait toujours prédit que Messine serait détruite par un tremblement de terre pire que celui de 1783! Sa prophétie ne devait que trop se réaliser. »

Une nouvelle secousse fait des victimes à Caltagirone

Rome, 4 janvier. — Hier, à l'aube, une violente secousse a ébranlé la ville de Caltagirone, en Sicile.

Cette secousse a été accompagnée d'un sourd grondement souterrain, qui a déterminé une véritable panique parmi la population. De nombreuses maisons et la cathédrale se sont écroulées; le sacristain de cette église et son fils ont été tués.

La population est en proie à la plus vive terreur, et, craignant une répétition du désastre de Messine, refuse de rentrer dans les habitations et campe en plein air.

Des secousses, *toutefois plus légères*, se sont également fait sentir à Besaro et à Fano, dans les Marches.

Une Française sauvée

Rome, 4 janvier. — Mme Arnaud, une couturière française, qui habillait l'aristocratie de Messine et qu'on croyait morte, a été retrouvée vivante sous les décombres; mais elle est blessée *gravement, ainsi que son* mari.

La duchesse Ghezzi a donné asile à Mme Arnaud dans sa villa.

26,300 personnes sauvées

Rome, 4 janvier. — *On publie aujourd'hui* une statistique des personnes que les sauveteurs italiens et étrangers ont pu arracher à la mort jusqu'au 4 janvier.

Les Italiens ont sauvé 12,270 personnes; *les marins russes 8,400, les marins anglais* 3,210; les marins français, pour tard venus, ont néanmoins sauvé 1,600 personnes et les Allemands 900 seulement.

Pour les Victimes

UNE GENEREUSE INITIATIVE

On nous informe que S. A. S. le prince de Monaco vient de décider que les recettes du premier cycle de la Tétralogie avec lequel le Théâtre de Monte-Carlo inaugurera sa saison d'opéras dans la seconde quinzaine de janvier, seront envoyées totalement aux comités de secours constitués pour venir en aide aux victimes de la Sicile et de la Calabre.

Pour les Sinistrés de Calabre et de Sicile

Souscription Régionale

Le magnifique élan de solidarité qui s'est manifesté dans *le monde à la nouvelle* des effroyables cataclysmes d'Italie, ne pouvait pas ne pas avoir son écho dans la région du Nord.

Dès vendredi, un groupe important de personnalités lilloises écrivait aux journaux de Lille pour leur demander d'ouvrir une souscription, *en même temps* que les journaux eux-mêmes, suivant l'exemple de la Presse parisienne, se préparaient à faire appel à la générosité bien connue de nos concitoyens.

Ces deux initiatives se sont heureusement unies. Samedi, les directeurs des quatre journaux régionaux de Lille, la *Dépêche*, l'*Echo du Nord*, le *Progrès du Nord* et le *Réveil du Nord* décidaient de former, avec les autorités départementales et les notabilités lilloises, un grand comité de souscription.

Dimanche, des circulaires *hâtivement faites*, convoquaient pour lundi, salle de la Société Industrielle, les signataires de la lettre aux journaux et un nombre forcément restreint de personnalités, le temps faisant défaut pour des convocations plus larges.

Lundi après-midi, la réunion avait lieu sous la présidence de M. Gustave Dubar, assisté de M. Edmond Ory, tous deux représentant le Comité d'initiative.

Moins d'une heure après, le Comité de souscription était constitué.

On avait fait vite, parce que, en présence de l'effroyable catastrophe qui a désolé toute une contrée et supprimé des villes entières de la *carte* du monde, l'important est de secourir vite.

On trouvera ci-dessous un procès-verbal sommaire de la réunion de lundi et la composition du comité régional.

Il reste à nos concitoyens à faire, en ces épouvantables conjonctures, tout leur devoir.

Ils le feront sans hésiter et de grand cœur.

Leurs souscriptions peuvent sauver des milliers de vies humaines, donner du pain aux misérables dénués de tout qui disputent aux animaux d'innombrables nourritures, préserver d'une mort lamentable des femmes qui pleurent et des enfants qui *crient* parmi les horreurs et les privations.

L'appel du Comité sera entendu de toute la région du Nord, qui est, par excellence, le pays de la solidarité compatissante et du dévouement qui sait agir.

LA DEPECHE, L'ECHO DU NORD, LE PROGRES DU NORD, LE REVEIL DU NORD.

La Réunion de Lundi

La réunion dont il est question ci-dessus, a eu lieu lundi, à 4 heures, salle de la Société Industrielle. Bon nombre de personnalités lilloises sont présentes.

M. Gustave Dubar, directeur de l'« Echo du Nord », prend place au bureau, assisté de *M. Edmond Ory*.

Il excuse MM. Bersez, sénateur, prési- Hayez, sénateurs; Delaune et Plichon, dent du Conseil général; Trystram et députés, touchés trop tard par la convocation; puis M. Lyon, recteur de l'Académie, retenu à Valenciennes pour la réorganisation des classes dans le Lycée incendié; MM. Dassonville, président du tribunal; Guilbaut, conseiller d'arrondissement; MM. Ch Barrois, docteur Dujardin, absents de Lille ou pris par d'impérieuses obligations.

Il expose ensuite le but de la réunion. Il fait connaître que les journaux de Lille se sont concertés pour aviser à l'organisation immédiate d'une souscription d'accord avec les signataires de la lettre qui leur avait été adressée et qu'ils ont déjà pensé, cette organisation faite et les secours recueillis, à en confier la distribution à la Croix-Rouge de France, de concert avec la Société des Dames Françaises et celle des Femmes de France. Il lit la lettre par laquelle M. de Vogüé, président de cette organisation, offre justement son concours à la presse parisienne.

La Croix-Rouge a un comité à Lille; la délégué général est M. Bigo-Danel, et le président local est M. Houdoy. Cette circonstance faciliterait singulièrement la besogne finale du comité de souscription.

M. Dubar ajoute que l'intention des organisateurs serait que le comité fût régional et qu'il s'étendît au Pas-de-Calais, où la solidarité mondiale s'est si hautement manifestée lors de la catastrophe de Courrières.

Le Comité a pensé aussi, dit-il, qu'il serait bon d'attirer les souscriptions dans les banques. Il est persuadé que les banques lilloises, qui ont des succursales dans beaucoup de villes de la région. — Crédit du Nord, Banque Devilder, Verley-Decroix et Cie, Joire et Scalbert, — se mettraient volontiers à la disposition du Comité. recevoir directement les souscriptions et de publier les listes qu'on leur communiquera, au moins jusqu'aux souscriptions de 5 francs.

« Et maintenant, dit M. Dubar, nous remettons en vos mains la formation du Comité. La Presse est résolue à vous seconder de toutes ses forces. Elle fonctionnera à côté de vous et sous votre inspiration. Elle dira vos efforts et, nous l'espérons, le grand succès de la souscription régionale ».

M. Dubar invite alors l'assemblée à choisir un président.

Un certain nombre de personnes présentes désignent M. Dubar. M. Dubar refuse énergiquement et propose de désigner M. Bigo-Danel, délégué général de la Croix-Rouge. Ce choix est ratifié par l'assemblée.

M. Bigo-Danel, président, prend place au bureau. Il remercie M. Dubar d'avoir si d'hui; d'apporter ici un projet tout fait et d'avoir si bien tracé le chemin qu'il n'y a plus qu'à le suivre. Il remercie M. Edmond Ory de sa généreuse initiative. Enfin, il propose de constituer le Comité de souscription ainsi qu'il suit et sans avoir, bien entendu, la prétention de citer les personnalités en cause dans l'ordre du décret de messidor :

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. Paul, premier président de la Cour de Douai; Vincent, préfet du Nord; Trépont, préfet du Pas-de-Calais; le général Davignon, commandant en chef le 1er corps d'armée; Manoël-Saumane, procureur général; Lyon, recteur de l'Académie; Bersez, sénateur, président du Conseil général; Charles Delesalle, maire de Lille; Gustave Dubar, président de l'Association de la presse républicaine départementale; Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union des Femmes de France.

VICE-PRESIDENTS

MM. Dansette, Delaune, Delecroix, Dron, Groussau G. Vandame, députés; Auguste Potié, sénateur; Dassonville, *président du* tribunal civil de Lille; Desombre, président du tribunal de commerce; Faucheur, président de la chambre de commerce; Auguste Bonte, président du conseil d'arrondissement; docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur; Langlais, directeur de la « Dépêche »; Edouard Delesalle, directeur du « Réveil du Nord »; Vaillant, directeur du « Progrès du Nord »; Edouard Agache; Prélat, directeur de l'enseignement primaire; Stoclet, ingénieur en chef du département du Nord; les présidents des chambres de commerce du Nord et du Pas-de-Calais.

SECRETARIAT

Secrétaire général : M. Edmond Ory.

Secrétaires : MM. Assoignon, secrétaire général de la mairie de Lille; Jules Duthil, rédacteur à la « Dépêche »; Emile Ferré, rédacteur en chef de l'« Echo du Nord »; Lamolinairie, administrateur du « Progrès du Nord »; Louis Broutin.

TRESORIER

M. Le Gall, trésorier général du Nord.

MEMBRES

MM. René Descamps, Joseph Dubrulle, Wachmar, G. Malagié, Ledieu-Dupaix, Paul Lemoult, directeur de l'Ecole de commerce; James Walker, consul d'Angleterre; Hector Franchomme, Félix Camus, Gustave Scrive, Georges Lefebvre, président de la Société Typographique; H. Derreveaux, président de l'Association des comptables et employés; Louis Guérin, président de la Société d'économie politique; Gustave Catel-Béghin; Henri Dubrulle, Armand Houdoy, Paul Le Blan, *Gustave Scrive*, Alfred Descamps, Eugène Crépy, comte Alfred de Montigny, Henri Decroix, Verley-Bigo, docteur Duret, Eugène Duthoit, Georges Delebar-Mallet, Albert Crespel, Alexandre Palliez, Gaston Câtoire, Dubois-Schotsmans, Maxime Ducrocq, Masse-Delemer, Herlin, Julien Thiriez, Paul Vandame, Maurice Pollet, Albert Delesalle, Ernest Descamps, Jean Bernard, Verley-Bollaert, A. Wicart, Edmond Agache, Emile Le Blan, Henri Caulliez, Pierre Thiriez, Benjamin Bernard, Vanlaer-Delebart, Paul-Aimé Gonnet.

Un comité de jeunes gens sera constitué.

Le Comité étant organisé, l'assemblée examine ensuite quelques détails d'organisation.

Successivement, M. G. Dubar et M. le président font un chaleureux appel à la générosité et à l'activité de tous.

M. Ory demande que les personnes qui tiendraient à ce que les sommes qu'elles enverront à la souscription régionale soient adressées au pape, aient toute satisfaction. Elles n'auront qu'à en exprimer le désir.

Cette motion est adoptée.

Sur la proposition de M. le président, on décide d'envoyer dès maintenant un premier secours de 25,000 francs à recouvrer sur le produit de la souscription.

La séance est levée à 5 heures et demie.

***

Les quatre journaux régionaux de Lille : «Dépêche», «Echo du Nord», «Progrès du Nord», «Réveil du Nord», *ont souscrit* immédiatement pour une somme globale de 1,000 francs.

Les Elections Sénatoriales

Statistique générale

L'élection sénatoriale de dimanche. — Les républicains de gauche gagnent 19 sièges.

Les 103 sièges auxquels il s'agissait de pourvoir hier étaient occupés par des sénateurs dont les opinions *se répartissent ainsi*:

Radicaux et radicaux-socialistes	47
Républicains de gauche	23
Progressistes	25
Nationalistes et réactionnaires	8

Ils seront dorénavant occupés par des sénateurs des opinions suivantes :

Socialistes indépendants	2
Radicaux et radicaux-socialistes	60
Républicains de gauche	27
Progressistes	9
Nationalistes et réactionnaires	5

Les socialistes, radicaux-socialistes, radicaux et républicains de gauche ont gagné 12 sièges au premier tour, 6 sièges au deuxième tour et 2 sièges au troisième tour, soit un gain total de 20 sièges.

Au deuxième tour, ils en ont perdu un — celui de M. Gervais, républicain de gauche, dans la Seine-Inférieure.

Les partis de gauche gagnent donc 19 sièges.

Socialistes	2
Radicaux et radicaux-socialistes	13
Républicains de gauche	4
Total	19

Gains

Lot, siège de M. Bérald;
Puy-de-Dôme, siège de M. Barrière;
Basses-Pyrénées, sièges de MM. Maulon, de Gontaut-Biron;
Rhône, sièges de MM. Gourju, Repiquet, Fleury-Ravarin;
Haute-Saône, siège de M. Gauthier;
Haute-Savoie, siège de M. Francoz;
Seine, siège de M. Expert-Bezançon;
Seine-et-Marne, sièges de MM. Prevet, Forgemol de Bostquenard;
Seine-et-Oise, sièges de MM. Legrand, Bonnefille;
Somme, sièges de MM. Froment, Bernot, Raquet;
Tarn, siège de M. Boularan;
Haute-Vienne, sièges de MM. Teisserenc de Bort, Gotteron.

LES SENATEURS NOUVEAUX

MM. Maujan, Louis Martin, Aimond, Vermorel, Cazeneuve, Ponteille, Beauvisage, Empereur, Mercier, Vacherie, Gouzy, Barbier, Gervais (Seine), Cornet, Reymoenq, Antide Boyer, Farny, G. Menier, Baudin, Pauliac, Jeanneney, Gabrielli, Chambige, Sabaterie, Rouse, Fiquet, J. Codet, Forsans, de Selves, Ferdinand Dreyfus, Peraldi, Faisans, Maquennehem, *Flandin*, d'Alsace, Julien Goujon, Boucher, Ribot, Ancel.

LES DEPUTES ELUS

24 députés ont été élus sénateurs; ce sont, MM. Maujan, Louis Martin, Flandin, Gaston Menier, Gervais (Seine), Boucher, d'Alsace, Jeanneney, Baudin, Aimond, Gabrielli, Cazeneuve, Chambige, Sabaterie, Ribot, A. Boyer, Rousé, Gouzy, Empereur, Mercier, Vacherie, Codet, Cornet, Fiquet.

Trois anciens sénateurs, MM. Pauliac, Peraldi et Maquennehem, reviennent au Luxembourg.

Deux anciens députés ont été élus sénateurs : MM. Ferdinand Dreyfus et Julien Goujon.

L'Election du Var

Comment M. Reymonenq est devenu sénateur. — Un bienfait n'est jamais perdu.

Toulon, 4 janvier. — L'ouvrier qui vient d'être élu sénateur sur la liste du président du Conseil est un fils de paysan dont toute la vie laborieuse s'écoula dans le département du Var dont il est aujourd'hui le représentant. Né en pleine campagne de ce canton de la Roque-Brussanne dont il est devenu l'enfant gâté, Victor Reymonenq, après avoir labouré et cultivé dans les fermes de son pays, à vingt-cinq sous par jour, vint à Toulon, la grande ville du département, et s'engagea comme matelot. Il navigua pendant cinq ans, puis devint ouvrier riveur de l'arsenal à cinquante sous par jour. Imbu des idées républicaines avancées, il piocha les livres de socialisme et fut un des fondateurs du syndicat des ouvriers du port. Il avait déjà été élu, en 1894, conseiller municipal de Toulon, sur la liste Ferrero, le député socialiste actuel de cette ville.

Comment est-il sénateur aujourd'hui? C'est bien simple. Lorsque, il y a sept ans, les électeurs du Var retournèrent vers M. Clémenceau, M. Reymonenq se porta, pour la forme, candidat en même temps que lui, et, la veille des élections, dans le congrès des délégués sénatoriaux, M. Reymonenq prit la parole et dit qu'on n'avait pas dû se méprendre, il l'espérait bien du moins, sur son geste. Lui, *simple ouvrier, n'avait nulle* prétention d'aller s'asseoir sur une chaise curule, mais il avait voulu saisir l'occasion de proclamer, en socialiste convaincu, l'intérêt que le prolétariat avait à contribuer à l'œuvre de réparation qui ouvrait à nouveau les portes du Parlement à M. Clémenceau.

Inutile d'ajouter que M. Clémenceau ne connaissait nullement celui qui venait de contribuer si spontanément à son succès. Il lui fut vivement reconnaissant de son acte, et lorsque les deux autres sénateurs se mirent en dissidence avec le président du conseil, celui-ci n'hésita pas à accepter l'idée d'un certain nombre de ses amis de porter M. Reymonenq au Sénat.

Ajoutons que M. Victor Reymonenq a été élu, il y a deux ans, conseiller général de son canton natal. *Il avait été promu*, sous le ministère Pelletan, surveillant technique, ce qui équivaut au grade de contremaître. Il n'a pas encore cinquante ans.

Le Conseil des Ministres d'aujourd'hui

Paris, 4 janvier. — Les ministres se réuniront mardi en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

« Il est possible, dit l'*Agence Fournier*, que ce conseil des ministres soit suivi d'un conseil de cabinet consacré à l'examen de diverses questions de politique intérieure, qui se poseront à la rentrée des Chambres et sur lesquelles quelques divergences semblent s'être produites au sein du ministère. »

Le RETOUR DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 4 janvier. — M. Clémenceau, président du conseil, de retour du Var, est arrivé ce matin à la gare de Lyon, par le rapide de 10 heures 40.

Il a été reçu sur le quai de la gare par MM. Maujan, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur; Lépine, préfet de police; Hennion, directeur de la Sûreté générale; Mandel et Fontanes, du cabinet du président du conseil.

M. Clémenceau, qui était en excellente santé, a été salué par le haut personnel de la Compagnie P.-L.-M. Après s'être rendu à son domicile, il est revenu au ministère de l'intérieur, où il a repris la direction des affaires de son département.

L'AMNISTIE pour les troubles de Draveil

LES INTERPELLATIONS

Paris, 4 janvier. — M. Lagasse, député et avocat de l'un des accusés dans le procès qui doit venir le 11 janvier devant la Cour d'Assises de Seine-et-Oise, présidée par M. Devalles, vient d'adresser la lettre suivante au ministre de la justice.

Monsieur le Garde des Sceaux,

Par suite des rectifications faites au vote de la proposition de M. Argeliès, la Chambre a accepté le principe de l'urgence. Elle a donc manifesté sa volonté d'amnistier les accusés poursuivis à raison des évènements de Draveil et Villeneuve-Saint-Georges.

Or, si en vertu de la coutume parlementaire, les résultats du vote contre l'urgence sont acquis pour avoir été proclamés par le Président, il n'en est pas moins vrai que la volonté des députés subsiste et que vous avez, en équité et en justice, le devoir d'en faire état. Les accusés amnistiés *de fait, sont encore en* prison. Le 11 janvier, ils comparaîtront devant la Cour d'Assises de Seine-et-Oise, où le procureur de la République conserve le droit de requérir des peines sévères et le jury celui de les condamner.

Dans ces conditions, personne ne comprend plus le maintien de la détention préventive; personne ne comprendrait plus un procès que le Parlement a solennellement désavoué.

Je viens donc, Monsieur le Garde des Sceaux, vous demander de donner des ordres pour que les accusés soient remis immédiatement en liberté et que le 11 janvier le procureur de la République abandonne l'accusation.

D'autre part, ALLEMANE, député socialiste unifié, *a informé M. Clémenceau* qu'il l'interpellera dès la rentrée des Chambres au sujet du dernier vote visant l'amnistie proposée par son collègue M. Argeliès.

La Chambre avait repoussé par 39 voix de majorité l'urgence *demandée* par M. Argeliès pour la proposition d'amnistie en faveur des huit inculpés dans l'échauffourée de Draveil, dont le procès vient devant la Cour d'Assises de Seine-et-Oise.

Par suite des rectifications des votes, la majorité de 39 voix contre l'urgence s'est changée en une majorité de 14 voix pour l'urgence.

Le Gouvernement serait favorable à l'Amnistie

Paris, 4 janvier. — Le « Matin » publie l'entrefilet suivant :

« Dans le discours qu'il a prononcé samedi soir à Draguignan, M. Clemenceau a prononcé les paroles suivantes :

« ... Nous avons déjà voté deux amnisties et nous sommes peut-être à la veille d'une troisième... »

» Il n'est pas douteux que le président du Conseil a voulu dire que le gouvernement était disposé à prendre à son compte la proposition d'amnistie qui a été soumise à la Chambre en faveur des accusés de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, qui doivent comparaître le 11 courant, à Versailles, devant les assises de Seine-et-Oise.

» Dans ces conditions, il faut prévoir que, en attendant le vote de la Chambre, l'affaire sera remise à une autre session et que les prévenus seront mis prochainement en liberté provisoire. »

L'AFFAIRE STEINHEIL

M. HAMARD PERQUISITIONNE IMPASSE RONSIN

Paris, 4 janvier. — M. Hamard, chef de la Sûreté, s'est de nouveau rendu, ce matin, à la villa de l'impasse Ronsin.

Le chef de la Sûreté, agissant en vertu d'un mandat de M. André, juge d'instruction, *s'est présenté* à Mlle Marthe Steinheil et a procédé en sa présence à une nouvelle perquisition.

Cette opération, qui a duré une demi-heure, a permis à ce magistrat de saisir quelques objets pouvant servir à la manifestation de la vérité.

M. Hamard a mis sous scellés des objets saisis et s'est retiré.

La piste des Rapins

On sait qu'à la suite de la réception d'une lettre anonyme dénonçant les auteurs probables de l'assassinat de l'impasse Ronsin, la police recherchait un rapin, Marcel Gaillard qui avait habité Sèvres, où peu de jours après l'assassinat, il se serait livré à de fortes dépenses.

Un de nos confrères dit avoir rencontré sur les boulevards arcel Gaillard, où ce dernier vendait des cartes postales et des estampes de sa composition. Marcel Gaillard a raconté à notre confrère qu'il était venu de Rouen à Paris en 1906 pour se faire une situation. Il fit la connaissance d'un certain nombre de jeunes gens et, avec eux, mena la vie de bohème. Il y a deux ans, au cours d'un voyage à Dieppe *avec cinq de ses amis*, il fut arrêté comme faux-monnayeur. Ses amis faisaient, en effet, partie de la fameuse bande de faux-monnayeurs du quartier latin Gaillard bénéficia d'un non-lieu.

A quelque temps de là, le jeune rapin fit la connaissance de Robert Basile, avec qui il s'associa pour la vente de ses œuvres. Cela ne marcha pas. Il chanta alors dans les cours, avec un autre bohème, Fernand Hébert, *dit la « Mèche»*.

Ayant hérité de son grand'père une somme de trois mille francs, Gaillard s'installa à Sèvres avec Robert Basile et son amie Stella Deux ou trois fois, les rapins *firent un tel* tapage que le commissaire de police dut intervenir.

L'été dernier, Gaillard se rendit aux bains de mer, à Dieppe, puis, au mois d'août, partit pour Bruxelles avec un jeune homme « bien apparenté » pour fonder là-bas une maison de décoration théâtrale. L'affaire ne marcha pas et en novembre, le rapin revenait à Paris sans un sou. C'est alors *qu'il* apprit qu'il était recherché par la police.

— « *Je ne me cache pas a dit en terminant* arcel Gaillard, pour la bonne raison que je n'ai rien à me reprocher; mais je commence tout de même à m'inquiéter de la tournure que prennent les choses ».

— *Pourquoi ne provoquez-vous pas une* explication, soit au service de la Sûreté soit chez M. André?

— « Si je n'ai pas été voir plus tôt le juge d'instruction qui a repris la suite de l'affaire *Steinheil* après *M. Leydet*, *s'écrie* Marcel Gaillard, c'est que je ne tiens pas à être retenu encore une fois, sous prétexte de « cuisinage », pendant plusieurs mois sans doute, à la prison de la Santé.

Un déraillement à La Rochelle

Dégâts matériels importants

La Rochelle, 4 janvier. — Le train de marchandises 1417 a déraillé hier en gare de Grand-Jean (Charente-Inférieure).

Un des wagons était chargé de chevaux, quelques-uns ont été tués, les autres blessés *Onze wagons ont* déraillé et obstruent la voie principale.

Un train de secours a été envoyé de Saintes, et a fait le transbordement des voyageurs, des bagages et de la poste.

Plusieurs équipes ont été dirigées sur les lieux avec du matériel et une grue pour relever les vagons.

FEUILLETON DU 5 JANVIER. — N. 32

VIDOCQ

Le Roi des Policiers

par Marc MARIO et Louis LAUNAY

Il restait là, hypnotisé; ne pouvant faire ni un pas en avant ni un pas en arrière.

Soudain, il recouvra son sang-froid. N'allait-il pas trouver le moyen de faire passer un mot à Mathurin, puisque le hasard le servait à merveille.

Le chaîne était encore à un quart de lieue.

Le forçat évadé eut le temps de retourner à la baraque et d'écrire les quelques lignes qui devaient réduire au silence le meurtrier de Camouset.

Tout d'abord, Vidocq s'était demandé si Champernot, l'argousin qui avait si bien aidé à l'évasion de Colo, sans le savoir, par exemple, faisait partie des surveillants.

Pour s'en rendre compte, il fallait attendre que la chaîne fût arrivée sur la place de Landerneau; or, il eût été trop tard pour agir.

De plus, l'ivrogne était peut-être resté à cuver son vin dans quelque village voisin. En outre, et cette dernière considération n'était pas la moins importante, Mathurin n'était pas *prévenu comme l'avait été Colo*, et il ne rechercherait pas un message dont il ne soupçonnerait pas l'existence.

Vidocq allait-il écrire en argot?

Si sa lettre tombait entre les mains des surveillants, *ceux-ci sauraient bien la traduire*, malgré tout.

D'ailleurs, l'argot, qui épouvante l'excellent bourgeois, est l'idiome le plus facile à comprendre, attendu qu'il se compose de très peu de locutions, qui se renouvellent assez souvent, il est vrai.

On s'illusionne complètement sur le compte de cette langue verte, que de doctes écrivains ont étudiée et dont ils ont cherché à établir la syntaxe.

A part certaines désinences professionnelles, le véritable argot ne varie pas.

Certains de nos confrères ont eu la naïveté de prendre pour de l'argent comptant des hoquets aussi bizarres qu'incompréhensibles qui émaillaient le langage de quelques malfaiteurs fantaisistes; *c'était confondre* un patois, un idiome, si l'on veut, avec une langue.

De plus, certaines phrases ne sont significatives que complétées par l'intonation et le *geste*.

Vidocq pouvait encore bien moins songer au langage diplomatique. On comprend que les dictionnaires chiffrés ne font pas précisément partie des bibliothèques du bagne.

Vidocq savait admirablement à quoi s'en tenir à ce sujet.

Puisqu'il était forcé d'écrire, ne pouvant faire sa commission lui-même, il fallait qu'il se résignât à aligner quelques mots en bel et bon français, pour qu'il ne subsistât aucun équivoque dans la cervelle obtuse de Mathurin.

Vidocq rappela le crime de la rue de Venise en quelques mots et il termina ainsi :

« Prends garde! si j'apprends que tu as avoué aux gardiens, ou même que tu leur as laissé supposer où je suis, je raconte immédiatement tout ce que je sais. Ton affaire est claire. Je ne te donne pas trois mois avant d'être guillotiné.

» Si tu gardes le silence, je te promets de ne pas t'oublier. Tu auras de mes nouvelles aussi souvent que je le pourrai. Quelque chose me dit que je te rendrai plus d'un service ».

La lettre était écrite; il ne s'agissait plus que de la faire porter.

Il y avait même une question plus importante qui se posait tout d'abord.

Sous quelle enveloppe le message parviendrait-il à Mathurin?

Il était nécessaire que cette enveloppe fût solide, de petites dimensions et d'une opacité *telle qu'elle défiât* les premières investigations indiscrètes.

Vidocq examina plusieurs systèmes; il finit par en adopter un.

Il monta chez le Rouquin.

Il fallut que notre ami frappât deux fois avant qu'on lui répondît.

— Entrez! dit la voix de Paillasse.

— Entrer! Il n'y a pas de clef.

Vidocq s'était donné le malin plaisir de contrefaire sa voix. Il avait même adopté un ton rude qui pouvait être celui d'un policier.

— Qui est là? demanda la Carline, qui s'éveilla à son tour.

— François Vidocq, répondit celui-ci de sa voix naturelle.

Colo fit entendre un grand éclat de rire.

Il se leva en chemise et alla ouvrir la porte à Vidocq.

— Tu vois j'arrive en bannière!... Tu nous a donné le « taf »... Nous avons cru que c'était les cognes.

L'intérieur de la roulotte était des plus pittoresques: le Rouquin et la Carline couchés dans le lit en désordre; un matelas au milieu de la petite chambre sur lequel Colo avait reposé; autour de tout cela, des bouteilles, des ustensiles de cuisine même; des vêtements épars, enfin un fouillis indescriptible.

— Où as-tu « *sorgué* »? *demanda* le Parisien à Vidocq.

— Parbleu! fit la Carline, les yeux étincelants de jalousie et de passion insatiable. François *a été retrouver* sa femme.

— Je comprends ça, repartit le Rouquin d'une voix railleuse. Pourtant, j'aurais *bien changé* avec lui.

Vidocq, sans répondre à ces propos qui s'entrecroisaient, s'était approché d'une table à ouvrage reléguée dans un coin de la pièce.

Ses doigts se promenaient parmi les chiffons qui recouvraient la table. Avec la plus grande dextérité il s'empara d'un objet très petit qu'il fit disparaître dans sa poche sans que personne l'aperçût.

En ce moment une rumeur vint troubler la tranquillité de la petite ville.

Le Parisien prêta l'oreille.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demanda-t-il. On dirait...

— On dirait la chaîne réplique Vidocq. On ne se tromperait pas.

— Vrai?

— Il y a au moins deux cents fagots.

Colo ne se trouvait pas à son aise.

— *Diable! fit-il, ce n'est pas le moment* de nous montrer.

Vidocq répondit :

— C'est pour cela que je suis venu vous prévenir

— *Moi, je ne crains rien, protesta* le Rouquin.

— Pas encore... Aussi n'est-ce pas mon ami Colo que je fais la recommandation.

— Merci! s'écria le Parisien; j'en ai froid dans le dos.

— Ne bouge pas avant le départ de nos remplaçants. Reste ici. Personne ne viendra t'y relancer.

Vidocq fit un pas vers la porte.

— Tu t'en vas! dit le Rouquin.

— Oui.

— Tu n'as donc pas peur?

— Je n'ai peur de rien.

— Voyons, François, s'écria la Carline, très effrayée, ne fais pas de bêtises. Reste avec nous.

— Si tu crains de t'ennuyer, ajouta le Rouquin, on fera remplir les bouteilles vides.

— Je voudrais bien régaler, dit Colo à son tour, malheureusement, je n'ai pas un liard.

— Tiens! s'écria Vidocq en jetant une pièce blanche sur la table, vous boirez à ma santé.

Il sortit.

Le temps de descendre les quatre marches qui composaient l'escalier de la voiture, Vidocq, avec un talent que le plus habile prestidigitateur de l'époque lui aurait envié, introduisit son billet dans un étui à aiguilles qu'il venait de dérober à la Carline.

Il s'agissait maintenant de voir les forçats et surtout les argousins sans être vu.

La chaîne arrivait. Elle se dirigeait vers la place de Landerneau où elle ferait la grande halte.

Après une heure de repos, le convoi reprendrait la route de Brest et il arriverait au bagne à la nuit tombante.

Bien que la consigne fut sévère et qu'il fut interdit aux forçats de chanter ou de parler haut, le cliquetis des chaînes s'était entendu à une assez grande distance.

Les habitants paraissaient aux fenêtres; après avoir vu de quoi il s'agissait, ils s'habillaient à la hâte et descendaient sur la place pour voir les condamnés.

Les boulangers, les épiciers, les aubergistes ouvraient précipitamment leurs établissements, car il fallait sans doute des ravitaillements.

Les gros commerçants et les rentiers faisaient le contraire des petits commerçants. Ils donnaient un tour de clé à leurs serrures et jetaient un regard inquiet sur le coffre où était l'argent.

Vidocq se mêla à un groupe de Bretons. Il put passer en revue l'effectif des forçats.

Il retrouva plusieurs figures de connaissance: *mais il ne craignait rien de ces* brigands de la pire espèce, mais incapables hommes qui étaient des «*chevaux de retour*», de jouer un mauvais tour à un collègue évadé. D'ailleurs, il était méconnaissable.

Le personnel des surveillants était inconnu à Vidocq. C'était le point essentiel.

— Voyons! se dit notre ami, qui vais-je choisir?

Les forçats, alignés, répondaient à l'appel fait par le chef du détachement.

La chaîne avait été paisible jusque-là; aucun cas d'insubordination n'avait excité la bile des argousins, aucune mauvaise volonté ne s'était manifestée le long de la route et l'on ne comptait pas un traînard.

Quelques forçats demandèrent à acheter des provisions avant d'arriver à destination.

On le leur permit. Les règlements n'interdisaient pas cette mesure de tolérance, prise sous la responsabilité des surveillants.

Vidocq renonça bien vite à se servir des individus qu'il connaissait; aucun ne possédait la dose d'intelligence suffisante pour réussir.

Alors, il fallait donc choisir un inconnu? Pourquoi pas? Dans des moments aussi critiques, *et quelques savantes que soient* les combinaisons, il arrive une minute où il faut tout livrer à l'inspiration.

Notre ami remarqua un jeune homme au visage triste, qui paraissait réellement intéressant.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGÉES-CHOCOLATS
LILLE · Rue Nationale, 89 LILLE